

1. Ouverture de la séance

- a. Ouverture de la séance à 19h08

2. Vérification du quorum

- a. Ok
- b. Personnes présentes: Makravane, Cynthia, Frédérique, Julie Duclos, Nathalie Langelier, Claudine Dion, Maryse Turgeon, Alix

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- a. Makravane propose l'ouverture de l'ODJ et Maryse l'accepte.

4. Mot de la présidente

- a. La présente du CÉ porte attention à la composition du CÉ de ce soir qui est exclusivement féminin
- b. Elle souligne l'implication et l'initiative des enseignants en cours d'année. L'équipe école est formidable

5. Mot des directrices

- a. La directrice souligne l'investissement et l'engagement de l'équipe école ainsi que la qualité des projets proposés aux élèves.
- b. Mme. Langelier remarque que la fin d'année est un moment de grande fébrilité pour les élèves! Certains élèves ont plus de difficulté à gérer le changement et les transitions.

6. Adoption du procès-verbal du 24 avril 2024

- a. À la lecture du pv de la dernière séance Frédérique se questionne sur la consultation des élèves et des difficultés rencontrées au niveau du message livré aux professeurs. Finalement c'est le mot « difficulté » qui amène une mauvaise interprétation à la lecture du pv. Le choix du terme « difficulté » sera changé au pv de la dernière séance et sera remplacé par le mot « confusion »
- b. Une modification sera apportée au #9 en ajoutant des noms au pv du 24 avril.

7. Points de suivis du 24 avril 2024

- a. L'utilisation de l'application HopHop pour le SDG sera à évaluer. Un essai sera fait d'ici la fin de l'année.
- b. Mme Julie fera un suivi auprès de l'artiste M. Beshwati pour les droits d'auteurs de la murale.

8. Points pour approbation/adoption

8.1 Sorties (adopter) : rien à apporter

8.2 Projet éducatif (modification)

8.2.1. Les objectifs de l'an passé ont été adoptés. Les 2 objectifs du projet éducatif sont la réduction des comportements inappropriés et la réduction du nombre d'élèves vulnérables en écriture. Après réflexion avec les enseignants, il est proposé de retirer l'objectif portant sur les comportements inappropriés et de l'intégrer au plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Ce qui amène à un le projet éducatif à un objectif en écriture. Frédérique propose, Cynthia appuie la proposition.

8.2.2. Les moyens qui seront utilisés seront l'enseignement explicite via diverses activités. (voir document mise en œuvre du projet éducatif)

8.2.3. Une question est posée concernant l'utilisation de l'écriture cursive versus l'écriture, script cela reste à la discrétion de l'enseignant de 2^e cycle. Cependant l'apprentissage de l'écriture cursive ne fait pas partie du programme éducatif.

8.3 Règles de fonctionnement du SDG (adopter)

8.3.1. Il y aura beaucoup de changement qui seront faits aux règles de fonctionnement, à l'automne.

8.3.2. La procédure de signature au SDG a été améliorée en ajoutant une horloge et en créant un cartable classé par ordre alphabétique ce qui facilite la récupération de son enfant. Les parents apprécient le changement.

8.4 Planification JP au SDG (approbation)

8.4.1. À la suite de la lecture d'un calendrier de proposition de sorties payantes et les journées pédagogiques maison, le CÉ se questionne à savoir si les prix mentionnés incluent les transports.

8.4.2. Le SDG porte une attention à une alternance entre les sorties payantes et les journées pédagogiques maison et ce afin d'aider les parents à réduire les coûts liés aux sorties.

8.4.3. Alix propose de solliciter l'OPP pour les journées pédagogiques maison qui ont une thématique. (Cuisine, musique, art)

8.4.4. Répartition équilibrée et en toute logique avec le calendrier scolaire.

8.5 Fermeture du SDG fin et début d'année

8.5.1. Le SDG sera fermé les 3 derniers jours de l'année scolaire et sera aussi fermé les 3 premières journées de la prochaine année, il n'y a pas eu suffisamment d'inscription.

8.5.2. Alix, parent de l'OPP dit ne pas avoir reçu le sondage, un autre parent mentionne le court délai de réponse afin de compléter le questionnaire envoyé par le SDG. Mme Langelier dit qu'elle va vérifier auprès de la responsable du SDG si elle a reçu des commentaires négatifs suite à la fermeture du SDG.

8.6 Effets scolaires et frais chargés aux parents

8.6.1. Un effort est demandé afin de rappeler l'importance de récupérer les effets scolaires.

8.6.2. Le comité de parent discute de la gratuité scolaire.

8.6.3. L'utilisation du matériel pédagogique reste à la discrétion des enseignants.

8.6.4. Il y a une augmentation significative des frais scolaires pour certains groupes :

DGA 2 ^e cycle	
2023-2024 : 50\$	2024-2025 : 66\$

Les frais seront arrondis au dollar à la baisse.

8.6.5. L'école a l'obligation d'envoyer le détail de la facturation faite aux parents, le parents doit payer le prix exact des fournitures.

8.6.6. Le liste d'effet scolaire et les frais scolaires seront envoyés aux parents en même temps que les bulletins.

8.7 Rentrée progressive maternelle et accueil

8.7.1. Il y aura 3 jours de rentrée progressive pour la maternelle, en début d'année 2024-2025.

8.7.2. Les classes d'accueil auront leur rentrée distincte le 27 août en compagnie des parents, des élèves et des professeurs.

8.8 Résolution projets particuliers-transfert du fonds 4 au fonds 9 (approbation)

8.8.1. Lecture de la résolution (voir document)

8.8.2. L'installation du mur d'escalade est reportée, en attente d'un chargé de projet.

8.9 Budget PRO FORMA (Adopté)

8.9.1. Le budget présenté est un portrait de l'an prochain en fonction des effectifs et des services choisis par l'équipe. Il est conforme à ce qui avait été présenté en mars-avril.

8.10 Résolution panier de basket

8.10.1. Retour sur la discussion du dernier CÉ concernant le coût rattaché à l'achat et à l'installation d'un panier de basket-ball à trois niveaux. Il y a 1 fournisseur avec une soumission de 14 996\$. Une résolution sera signée. Une dépense a été ajoutée à la résolution du fonds 4.

9. Points d'informations

9.1 Activités à l'école

9.1.1. L'école aurait besoin de l'OPP pour des bénévoles pour une activité en juin.

9.2. Assemblée générale des parents le 18 septembre 2024 – OK

9.3 Suivi de l'organisation scolaire et du plan de l'effectif – Aucun changement

9.4 Consultation des élèves

9.4.1. La consultation a bien été, les élèves étaient motivés. Les élèves de maternelle étaient très dynamiques.

9.4.2. 4 parents sur le comité de consultation des élèves et une répartition entre les parents (Makravane, Frédérique et Maryse) pour une analyse des sondages. Les résultats seront présentés en juin.

9.5 Plan de lutte

9.5.1. Il s'agit d'un long processus qui est en cours d'analyse. La 1ère analyse se fait par le comité et les personnes-ressource du CSSDM. Les constats sont présentés au comité et le travail se poursuivra. L'adoption sera faite au CÉ en septembre.

10. Points pour consultation

10.1 Critères de sélection de la direction d'établissement

10.1.1. Le sondage a été complété durant le CÉ du 29 mai.

11. Parents et OPP

11.1 Délégué CP

11.1.1. Une présentation sur la douance a été fait aux parents du comité. Frédérique fera l'envoi de la présentation. À titre informatif, l'école peut faire appel à ce type de service.

11.2 OPP

11.2.1. Alix mentionne avoir besoin de recruter de nouveaux parents bénévoles. 34 parents sont inscrits mais seulement les 5 mêmes participent toujours.

11.2.2. La page Facebook de l'école peut être utilisée pour faire connaître l'OPP et ses besoins. L'activité bienvenue à la maternelle et la journée de la rentrée sont de moyens de faire connaître l'OPP.

11.3 Activité de reconnaissance des bénévoles

11.3.1. Lors du dernier CÉ aura lieu une activité de reconnaissance des bénévoles. L'invitation sera faite. Alix transmettra l'invitation aux parents de l'OPP.

11.3.2. L'activité aura lieu le 19 juin, dans la bibliothèque de l'école. Il y aura des bouchées et des cadeaux pour les parents bénévoles de la bibliothèque.

11.3.3. Mme Langelier fera l'achat de livres en lien avec l'éducation, la parentalité.

11.3.4. Le choix du menu sera fait par Makravane et Mme Langelier.

11.3.5. Les personnes invités seront, les enseignants, la direction, les bénévoles, les membres du CÉ.

12. Personnel enseignant et de soutien – Pas de changement

13. SDG – Absente

Chantale Auger sera la technicienne responsable du SDG. Le poste affiché a été comblé.

14. Correspondance - aucune

15. Questions diverses - aucunes

16. Levée de la séance et date de la prochaine rencontre : À 22h00 et prochaine le 19 juin 2024

Secrétaire pour la prochaine rencontre : _____